

Le Ministre délégué

Paris, le **21 SEP. 2022**

Monsieur le Député,

Par un courrier en date du 19 septembre 2022, vous avez souhaité attirer mon attention concernant le déclenchement du plan ORSEC Eau potable pour le territoire de la Guadeloupe qui a connu comme vous le savez un épisode d'intempéries dramatiques.

Comme vous le savez tout autant, le Président du Conseil départemental, Monsieur Guy LOSBAR, a demandé au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer de bien vouloir reconnaître l'état de catastrophe naturelle. Celui-ci sera reconnu dès cette fin de semaine grâce à une procédure accélérée, afin que l'ensemble des personnes sinistrées puissent recevoir l'aide de la Nation et produire les documents nécessaires aux compagnies d'assurance afin d'évaluer et réparer les dégâts générés par la tempête tropicale FIONA.

Dans ce cadre, le déclenchement du plan ORSEC Eau potable est évidemment la conséquence de la prise en compte de cette catastrophe naturelle et il est important de réagir de façon quasi instantanée. Aussi, je vous confirme que celui-ci est mis en œuvre. Dans ce cadre, le Centre Opérationnel Départemental a été déclenché dès la fin de l'évènement et reste mobilisé afin de recenser les besoins immédiats, coordonner les réparations urgentes et mettre en œuvre les opérations pour assurer la continuité du service public de distribution d'eau potable.

J'ai bien noté que vous aviez déjà demandé le déclenchement de ce même plan ORSEC Eau potable concernant la situation de la Guadeloupe s'agissant de son approvisionnement en eau potable des suites des difficultés structurelles des réseaux. Comme vous le savez, il s'agit de critères différents. Cette situation demande une réponse publique forte mais qui ne correspond pas aux critères actuels du plan ORSEC.

D'ailleurs, l'Etat a pris ses responsabilités en investissant massivement pour la rénovation du système global de distribution de l'eau sous l'égide du Syndicat mixte de gestion de l'eau et d'assainissement de Guadeloupe créé par la loi n° 2021-513 du 29 avril 2021 rénovant la gouvernance des services publics d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe qui avait été présentée par vos collègues Justine BENIN et Dominique THEOPHILE.

Je ne doute pas que nous ayons à ré-aborder ces sujets mais en l'attente, et de façon beaucoup plus urgente, c'est bien un plan ORSEC Eau potable en réaction aux intempéries qui est à l'œuvre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Olivier SERVA
Député de la Guadeloupe
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Servat



Jean-François CARENCO